

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	19.02.2020	9h49		DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 20.101
Titre : Fluidifier le trafic pendant les travaux ferroviaires		
<p>Contenu :</p> <p>Il est demandé au Conseil d'État d'étudier la possibilité de rendre l'offre de remplacement par bus du transport des voyageurs sur la ligne Neuchâtel-Chambrelieu-La Chaux-de-Fonds <i>très attractive</i> pendant la durée de la fermeture de la ligne ferroviaire. <u>Le Conseil d'État est prié de tenir compte de deux facteurs : la cadence des bus, qui, pour être attractive, doit être élevée notamment aux heures de pointe, et le prix des billets, dont le prix doit être revu à la baisse.</u></p>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Jonathan Gretillat		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Josiane Jemmely		